

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2012

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 24 Mai, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : VYNCKIER Marc. Absents : GARNIER Gérard, FERRAND Christophe, COLIN Christelle. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION VOIRIE DU 23.04.2012 + PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE REPAS + PROGRAMME DE VOIRIE 2012 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE ET SEILLE

- a pris connaissance du compte-rendu et du programme de voirie 2012.

### RESULTAT DE LA C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres) REUNIE LE 30.04.2012.

#### ➤ M.A.P.A. – MARCHÉ DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE

- a décidé, à l'unanimité, de retenir pour les travaux de construction de la maison médicale les offres des entreprises suivantes :

<b>Descriptif des Travaux</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant H.T.</b>
Lot 1 – Terrassement - VRD	Entreprise PIQUAND – En Carlet – 39160 SAINT AMOUR	96 393.15 €
Lot 2 – Gros Œuvre - Maçonnerie	Entreprise Christian LUSSIANA – Champ d'Été – 01190 REYSSOUZE	99 868.31 €
Lot 3 – Structure Métallique	Entreprise GAMBEY – BP 1 – 71470 SAINTE CROIX	45 310.00 €
Lot 4 – Charpente Bois - Couverture	Entreprise DEBOST – Beaumartin – 71470 ROMENAY	39 816.30 €
Lot 5 – Ossature Bois et Bardage	Entreprise SAONE SEILLE Charpente – ZI du Bois Bernoux – 71290 CUISERY	33 840.12 €
Lot 6 – Menuiseries Aluminium	Entreprise CAPELLI – 122, Route de Chalon – 71270 PIERRE DE BRESSE	65 800.00 €
Lot 7 – Plâtrerie Peinture	Entreprise SMPP – 729, Route de Mesvrin – Les Trémois – 71710 ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE	29 752.65 €
Lot 8 – Menuiseries Intérieures Bois	Entreprise R. BOULAY – Le Barbier des Bois – 71500 BRUAILLES	12 233.00 €
Lot 9 – Plafonds suspendus	Entreprise ISOPLAC – 13 Rue du Docteur Quignard – BP 1 – 21019 DIJON CEDEX	20 538.50 €
Lot 10 – Revêtement Sol	Entreprise FONTIMPE – ZA Mâcon est – BP 38 – 01750 REPLONGES	16 454.48 €
Lot 11- Carrelage Faïences	Entreprise COMPAGNON FRERES – Les Nielles – 71500 RATTE	10 263.45 €
Lot 12 – Métallerie	Entreprise ROLLET – ZAC du Mollards – Rue de Bourgogne – 71680 CRECHES SUR SAONE	8 846.00 €
Lot 13 – Isolation par l'Extérieur	Entreprise BONGLET – 330, Rue des Frères Lumière – 39000 LONS LE SAUNIER	7 200.31 €
Lot 14 – Plomberie	Entreprise LACLERGERIE – 12 Route de Sornay – 71500 LOUANS	15 716.80 €
Lot 15 – Chauffage - VMC	Entreprise Olivier COLAS – Route de Louhans – 71470 MONTPONT EN BRESSE	34 625.00 €
Lot 16 – Electricité	Entreprise LECUELLE – 374, Route de la Mare aux prêtres – 71500 SORNAY	34 916.50 €
<b>TOTAL</b>		<b>571 574.57 €</b>

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer le marché correspondant et à passer la commande.

#### ➤ M.A.P.A. – EXECUTION DU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE A COMPTER DU 01.09.2012.

- a décidé à l'unanimité de retenir pour une durée de 4 ans l'offre de l'entreprise KEOLIS VAL DE SAONE SARL – 71880 CHATENOY LE ROYAL pour un montant global du marché de 122 139.84 € HT soit 130 689.84 € TTC.

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer le marché correspondant et passer la commande.

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ANCIEN LAVOIR EN IMPLUVIUM : AVENANT N°1 – SAONE & LOIRE CONSTRUCTION (Lot n°1) D'UN MONTANT DE 17 509.05 € HT

- a validé, par 12 voix pour et 1 voix contre, l'avenant n°1 en plus-value de l'entreprise SAONE ET LOIRE CONSTRUCTION – 71470 ROMENAY d'un montant de 17 509.05 € HT soit 20 940.82 € TTC.

### REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL DE LA POSTE

#### ➤ LOT N°5 PLATRERIE PEINTURE : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ENTREPRISE TPLM – ROMENAY POUR UN MONTANT DE 310.00 € HT

- a validé par 12 voix pour et 1 abstention l'offre en plus-value de l'entreprise TPLM – 71470 ROMENAY d'un montant de 310.00 € HT soit 331.70 € TTC.

#### ➤ LOT N°4 MENUISERIES INTERIEURES : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ENTREPRISE CARVALHO Bruno – TOURNUS POUR UN MONTANT DE 316.00 € HT

- a validé par 12 voix pour et 1 abstention l'offre en plus-value de l'entreprise CARVALHO Bruno – 71700 TOURNUS d'un montant de 316.00 € HT soit 338.12 € TTC.

➤ **AVENANT N°1 – LOT 6 PLOMBERIE SANITAIRES - SARL APC – 71470 ROMENAY**

- a validé par 12 voix pour et 1 abstention l'avenant en plus-value de l'entreprise APC - 71470 ROMENAY d'un montant de 120.36 € HT soit 128.79 € TTC.

➤ **AVENANT N°1 – LOT 7 CHAUFFAGE GAZ – SARL APC – 71470 ROMENAY**

- a validé par 12 voix pour et 1 abstention l'avenant en plus-value de l'entreprise APC – 71470 ROMENAY d'un montant de 245.00 € HT soit 262.15 € TTC.

➤ **DEVIS HORS MARCHÉ DE LA CHAUDRONNERIE BANCHELIN – 39160 BALANOD POUR LA FOURNITURE D'UN GARDE-CORPS POUR UN MONTANT DE 794.00 € HT**

- a validé par 12 voix pour et 1 abstention le devis de la Chaudronnerie BANCHELIN – 39160 BALANOD d'un montant de 794.00 € HT soit 949.62 € TTC.

- autorise par 12 voix pour et 1 abstention Mr le Maire à passer la commande.

➤ **DEFINITION DES CONDITIONS DE LOCATION (Montant du Loyer, révision, etc...)**

- a décidé à l'unanimité de louer le logement T5 situé « Impasse de la Poste » à compter du 01.06.2012.

- a fixé à l'unanimité le montant du loyer à 550 € par mois

- donne pouvoir à Mr le Maire pour attribuer le logement aux futurs locataires et signer le contrat de location.

**TRAVAUX ACCUEIL DE LA MAIRIE : RECTIFICATION DE LA DELIBERATION DU 22.12.2011 SUITE A ERREURS DE MONTANTS SUR LE TOTAL DES DEVIS**

- a décidé à l'unanimité d'annuler sa délibération n°2011-136 du 22.12.2011 comportant des erreurs et de retenir les entreprises comme suit :

<b>Descriptif des Travaux</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant H.T.</b>
Cloisons	VOISIN Denis – Menuiserie Ebénisterie – 71290 RATENELLE	4 596.00 €
Mobilier	VOISIN Denis – Menuiserie Ebénisterie – 71290 RATENELLE	898.00 €
Electricité	BOUVARD Emmanuel SARL – 71290 RATENELLE	1 933.40 €
Chauffage	EURL Olivier COLAS – 71470 MONTPONT EN BRESSE	701.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>8 128.40 €</b>

**RECRUTEMENT DE Mlle RAVET Elodie A COMPTER DU 01.06.2012 EN QUALITE D'AGENT SAISONNIER POUR LE MUSEE DU CHAMP BRESSAN (Contrat aidé CUI-CAE d'une durée de 6 mois – 26 heures hebdomadaires à hauteur de 80% de prise en charge)**

- a décidé à l'unanimité de recruter Mlle RAVET Elodie par le biais d'un CUI-CAE d'une durée de 6 mois à compter du 01.06.2012 à raison de 26 heures hebdomadaires.

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à entreprendre les démarches nécessaires au recrutement et à signer le contrat et la convention s'y rapportant.

**CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC**

- a validé à l'unanimité le devis du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale correspondant à la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'archivage pour un montant de 9 425.90 € HT

- a validé à l'unanimité le plan de financement prévisionnel établi

- a décidé à l'unanimité de solliciter auprès du Conseil Général de S. & L. et de la DRAC de Bourgogne les subventions possibles en matière de traitement des archives.

**VENTE D'UN LOT DE TERRAIN COMMUNAL AU LIEUDIT « LA VERCHERE » A Mr et Mme PIROUX Bernard (Suite accord du Permis de Construire)**

- a décidé à l'unanimité de vendre à Mr et Mme PIROUX Bernard – 01000 BOURG EN BRESSE – un lot de terrain communal au lieudit « La Verchère » selon les conditions précédemment définies.

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer l'acte notarial et tous les documents s'y rapportant.

**FEU D'ARTIFICE DU 14.08.2012 : ETUDE DE DEVIS DE L'ENTREPRISE BARON – 01340 FOISSIAT**

- a décidé à l'unanimité de retenir le devis de la SARL BARON – 01340 FOISSIAT – pour l'achat d'un feu d'artifice de type K4 (prise en charge par la commune de 50% du coût du spectacle soit 780 € TTC, 50% étant pris en charge par les forains de la fête patronale).

**STATION D'EPURATION : ETUDE D'UNE OFFRE DE PRESTATION D'ASSISTANCE A L'EXPLOITATION ETABLIE PAR LA SDEI**

- a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de prestation de service d'assistance à l'exploitation de la station d'épuration établie par la Lyonnaise des Eaux pour un montant de 6 922.29 €.

- autorise à Mr le Maire à signer le devis et passer la commande.

**ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2011-011 CONFIAIT LE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF A LA SDEI (Facturation par la commune au cas par cas)**

- a décidé à l'unanimité d'annuler sa délibération n°2011-011 en date du 27.01.2011 confiant la facturation et l'encaissement de la redevance assainissement non collectif à la SDEI, et par conséquent la convention s'y rapportant.

**ETUDE DE DEVIS DE MACON COMMUNICATION (PRECABLAGE RESEAU TELEPHONIQUE ET INFORMATIQUE DU BUREAU DE LA DIRECTRICE D'ECOLE + 3 SALLES DE CLASSE)**

- a validé, à l'unanimité, les devis de la Société MACON COMMUNICATION – 71000 SENNECEY LES MACON relatifs au pré câblage téléphonique et informatique du bureau de la directrice d'école et de 4 salles de classe, pour des montants de 574.50 € HT (soit 687.10 € TTC) et 1292.00 € HT (soit 1545.23 € TTC).
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer les devis et passer la commande.

### **BUDGET COMMUNAL : DECISIONS MODIFICATIVES**

- a approuvé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

	<i>DEPENSES</i>	
SECTION D'INVESTISSEMENT	C/21533 - 21	+ 2 300 €
	C/2313 - 22	+ 3 500 €
	C/2183 - 21	- 5 800 €

### **PREVENTION ROUTIERE ECOLE DE ROMENAY : PRISE EN CHARGE DES REPAS DES MONITEURS**

- a validé à l'unanimité la prise en charge des repas des moniteurs et a donné à l'unanimité l'autorisation à Mr le Maire de signer la convention s'y rapportant, pour la durée du mandat en cours.

### **ASSOCIATION « AU PANIER BRESSAN » : PRISE EN CHARGE DE LA COTISATION ANNUELLE**

- a décidé à l'unanimité de verser à l'association « Au Panier Bressan » la cotisation 2012 s'élevant à 333.40 €.

### **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2012 AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS**

- a décidé à l'unanimité d'allouer aux sociétés locales les subventions pour l'année 2012.
- a décidé de surseoir à statuer pour certaines associations dans l'attente d'éléments complémentaires.

### **AVIS SUR DEMANDES D'URBANISME**

- a donné un avis favorable à la demande de permis de construire de Mr DONGUY Roger pour un terrain situé au lieudit « Le Champ Bressan » (Construction d'une habitation) (Mr DONGUY n'a pas pris part au vote)
- a donné un avis favorable à la demande de permis de construire de Mr FERRARIS Pierre pour sa propriété située au lieudit « Corcelles » (Démolition et reconstruction dépendance ossature bois) (Mr FERRARIS n'a pas pris part au vote)
- a pris connaissance de la demande de permis de construire de Mr MUSSARD Joseph pour sa propriété située au lieudit « Les Dourys » (Construction salle de jeux + toilettes + auvent sur entrée) (A été accordé le 21.05.2012).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mr TERRANGLE Jean Louis pour sa propriété située au lieudit « Les Cadolles » (Pose de vélux) (Sera accordée tacitement le 30.05.2012)
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Mr BUE René pour sa propriété située au lieudit « Les Benoîts » (Agrandissement atelier existant + mur de 4m de haut).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mr HALLOUL Hassane pour sa propriété située au lieudit « La Verchère » (Dalle béton + abri de jardin) (Accordée le 24.05.2012)
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée par Me PERE pour une propriété située au lieudit « Corcelles » (Construction de 2 maisons d'habitation) (A été accordé le 24.05.2012).
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Mr MEUNIER Jacques pour sa propriété située au lieudit « La Troffeta » (A été accordé le 22.05.2012).
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par le Cabinet HORACE pour une propriété située au lieudit « La Ville » (Sera accordé tacitement le 07.06.2012).
- a donné à l'unanimité un avis défavorable à la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée par Me PERE pour une propriété située au lieudit « Corcelles » (Construction de 2 maisons d'habitation)

### **M.A.P.A. EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT E.U. DE LA VOIE COMMUNALE N°1 : RESULTAT DE LA CONSULTATION**

- a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise PETITJEAN – 71530 CRISSEY d'un montant de 58 447 € HT.
- autorise Mr le Maire à signer le marché et passer la commande.

### **SECURISATION DE L'AGGLOMERATION LE LONG DE LA RD 975 – MACONNERIE ET SIGNALÉTIQUE – RESULTAT DE LA CONSULTATION**

- a décidé à l'unanimité de retenir, pour les travaux de maçonnerie, le devis de l'entreprise COULON Jean Michel – 71470 ROMENAY d'un montant de 8 600 € HT soit 10 285.60 € TTC.
- a décidé à l'unanimité de retenir, pour la signalétique, le devis de l'entreprise LACROIX SIGNALISATION – 44801 SAINT HERBLAIN d'un montant de 9 299.04 € HT soit 11 121.65 € TTC.
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer les marchés et passer la commande.

### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- des permanences pour la tenue du bureau de vote lors des élections législatives.
- des informations sur le questionnaire cantine + garderie périscolaire.
- de divers courriers.
- des inscriptions à l'école

### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,  
**Didier GEROLT.**

